

L'ÉDUCATION PERMANENTE À L'ÉPREUVE DU NUMÉRIQUE

Par Kim Dal Zilio



Le numérique s'impose partout, y compris dans les pratiques d'éducation permanente. Outil d'inclusion et surtout risque d'exclusion, il transforme les modes de faire, bouscule les repères et interroge les fondements mêmes de la démarche. Un enjeu crucial pour un secteur engagé dans la lutte contre les inégalités.

Les questionnements relatifs aux nouvelles technologies numériques et à leur utilisation traversent le monde associatif depuis de nombreuses années. De fait, l'éducation permanente, s'inscrivant pleinement dans la société, ne peut fonctionner en vase clos, à l'écart du monde. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne le numérique, qui s'insinue dans toutes les dimensions de nos vies et, par extension, dans toutes les thématiques d'action que peuvent investir les associations.

La pandémie de 2020 et les confinements qui ont suivi ont cependant donné un coup d'accélérateur sans précédent à leur intégration par le secteur : de la part des professionnels, soucieux de poursuivre leurs missions malgré les restrictions, mais aussi, par ricochet, dans leur manière d'entrer en relation avec le public. Pour le meilleur... ou pour le pire ?

INCLUSION NUMÉRIQUE : ENTRE OBSTACLES... ET OPPORTUNITÉS

Si le numérique a permis de maintenir un lien, même ténu, avec une partie du public pendant la période difficile du covid, ses limites sont rapidement apparues, *a fortiori* dans une démarche d'éducation permanente.

Car l'éducation permanente est un processus ancré dans le vécu et les préoccupations du public qu'elle accompagne. Or, cette mise à distance, à la fois technique et virtuelle, représente un frein pour de nombreuses personnes. Alors qu'au cœur de cette démarche résident la rencontre de l'autre, la dynamique collective, les échanges de points de vue et le débat, c'est une version désincarnée de ces principes qu'il a fallu accepter, temporairement. Bien sûr, les professionnels ont rivalisé de créativité pour compenser ces manquements, inventant de nouveaux formats qui conservent aujourd'hui leur pertinence. Reste que les problèmes techniques, les décalages dans les prises de parole et la sensation de distance ont conduit beaucoup à se lasser.

Sans compter que cette période a mis en évidence, de manière particulièrement saillante, la « fracture numérique¹ » : non seulement tout le monde ne dispose pas d'un accès à Internet, à un ordinateur ou à un smartphone, mais les compétences numériques restent inégalement réparties. Or, pour un secteur qui prône l'inclusion et la réduction des inégalités sociales, cet enjeu est fondamental : ne laisser personne de côté.

Paradoxalement, ces technologies ont aussi permis à certains publics, généralement éloignés des lieux de rencontre associatifs, de se sentir davantage impliqués : personnes en situation de handicap, habitants de zones isolées, ou encore professionnels aux horaires atypiques.

Conscients de ces enjeux, les acteurs du secteur, lors des Rencontres de l'Éducation Permanente de 2022, ont proposé une « coexistence des modèles », suggérant que les associations concernées conservent « la liberté de diagnostiquer la pertinence de ceux-ci pour leurs actions et leurs publics ». La période du covid-19 désormais derrière nous, c'est cette coexistence qui semble demeurer aujourd'hui, non sans faire l'objet de questionnements au sein du domaine associatif.

RÉINVENTER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Pour les professionnels, intégrer le numérique dans le champ de l'éducation permanente implique de repenser les pratiques. En effet, animer un espace virtuel, c'est aussi modérer les échanges, stimuler à distance la dynamique collective et la co-construction de savoirs, tout en gérant les aspects techniques. Et ce, sans bénéficier des mécanismes de régulation spontanés qui permettent la fluidité des interactions en présentiel.

Ainsi, tout ce qui relève du domaine, ô combien important, de l'informel disparaît : les échanges pendant les pauses, le langage corporel, l'agencement du lieu, les digressions... Avec le risque que le médium lui-même altère la qualité des relations ou transforme la nature des échanges, en induisant, par exemple, des réflexes d'autocensure, même inconscients. C'est que l'Internet n'oublie rien, et la distance peut favoriser des débats plus abrupts, voire agressifs. De quoi en refroidir certains...

En outre, si le numérique dispose d'une « force de frappe » à nulle autre pareille pour toucher un nombre élevé de personnes, rien n'indique que ces dernières soient effectivement réceptives au contenu ainsi partagé. L'Internet foisonnant d'informations en tout genre, combiné à une consommation de contenus qui tend

à promouvoir sans cesse la nouveauté, le risque est réel de voir la portée d'un message ou d'une action de sensibilisation se diluer sur la toile.

Pour autant, le secteur peut-il se passer du numérique ? Dans une société où le numérique traverse toutes les sphères de la vie et où les réseaux sociaux cristallisent des enjeux politiques majeurs, le secteur de l'éducation permanente a très certainement un rôle à jouer, et certains acteurs entendent bien valoriser cette mission. Comme le souligne le rapport précédemment cité, au-delà des visios ou des webinaires, « certaines associations d'EP spécialisées dans l'éducation aux médias ont soulevé la nécessité de pouvoir mener un travail d'EP sur le terrain numérique des réseaux sociaux. Ceux-ci constituent en effet aujourd'hui un nouvel espace public où sont discutées des questions éminemment politiques² ».

DÉVELOPPER UNE ANALYSE CRITIQUE DU NUMÉRIQUE

Le numérique offre un accès presque illimité à la connaissance. À ce titre, il peut être un puissant moteur d'inspiration et d'émulation, qui vient nourrir la réflexion.

Mais il impose également une lecture critique, à plusieurs niveaux :

- En tant que média : fake news, harcèlement, bulles de filtre, niches d'opinion... sont autant de phénomènes qui peuvent altérer notre perception de la réalité, voire renforcer l'individualisme plutôt que le collectif. De nombreux articles évoquent d'ailleurs l'augmentation du sentiment de solitude, souvent mise en lien avec l'hyperconnexion propre à notre société actuelle.
- En tant que dispositif technique : on qualifie souvent le numérique d'« outil », sous-entendant que ses effets dépendent uniquement de l'usage qu'on en fait.

Cette prétendue neutralité dépolitise le sujet, en invisibilisant les enjeux éthiques, sociaux, écologiques et géopolitiques liés à sa production et à son usage : protection des données et de la vie privée, atteintes aux droits humains, désastre environnemental, externalisation des coûts sociaux et écologiques...

En tant qu'acteurs de l'éducation permanente, il nous incombe de poser un regard critique sur ces questions, et de remettre ces débats au cœur de nos pratiques. Une mission dont les associations se sont déjà emparées, au travers de différentes stratégies :

« **Alphabétisation** » **numérique** : au sein d'espaces collectifs, des formations

sont proposées afin d'outiller au mieux le public novice dans sa vie quotidienne.

Autodéfense numérique : il s'agit d'encourager une consommation critique d'Internet. Par exemple, comprendre comment fonctionnent les algorithmes, apprendre à décrypter les fake news, se prémunir contre le piratage et les arnaques...

Critique du numérique : nombreuses sont les associations qui, en parallèle, abordent cette thématique, et ce, sous différents angles : citoyenneté, écologie, enjeux éthiques...

Au cœur de ces actions se dessine un enjeu central pour les acteurs de l'éducation

permanente : garantir à chaque citoyen une égalité réelle dans l'accès aux droits sociaux. La numérisation croissante des services essentiels entraîne en effet une forme de discrimination insidieuse envers les personnes qui ne peuvent – ou ne souhaitent – effectuer leurs démarches en ligne.

Face à ce constat, les *Équipes Populaires*, en collaboration avec *Lire & Écrire*, s'engagent dans la construction d'un réseau associatif de vigilance, afin de documenter et dénoncer les effets du numérique sur les droits fondamentaux en Wallonie. Car il est impératif que la transition numérique ne se fasse ni au détriment de la justice sociale, ni à l'insu de celles et ceux qu'elle exclut. □

Intelligence artificielle (IA) et éducation permanente

« L'IA désigne la possibilité pour une machine de reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité. Elle permet à des systèmes techniques de (...) résoudre des problèmes et entreprendre des actions pour atteindre un but précis³. »

Parmi les IA les plus connues, nous pouvons citer ChatGPT, Gemini ou Claude, mais de plus en plus de moteurs de recherche commencent à intégrer l'IA dans leur interface. Ainsi donc, cette dernière serait capable de pallier nos interrogations, d'alimenter nos imaginaires ou de reformuler et synthétiser nos réflexions.

Si l'idée peut paraître séduisante, elle s'inscrit cependant en totale contradiction avec les principes fondateurs de l'éducation permanente, qui visent à construire, collectivement, des réponses à partir des préoccupations des publics, dans une démarche du voir - juger - agir. Car, au final, ce n'est pas tant le résultat qui compte que le chemin pris ensemble pour y arriver. Un chemin qui paraît difficilement conciliable avec ce dispositif technologique, certes redoutablement efficace, mais qui semble nous priver progressivement de nos propres capacités de réflexion.

Ceci, bien sûr, sans compter le nombre vertigineux d'enjeux éthiques que pose l'IA, enjeux dont nous ne mesurons sans doute pas encore tout à fait l'étendue à ce jour.

Pour autant, les acteurs de l'éducation permanente ne peuvent se permettre d'ignorer l'IA. Le séisme potentiel que son utilisation massive peut provoquer dans tous les secteurs de la vie (emploi, démocratie, culture, relations sociales, estime de soi...) nous oblige à penser collectivement son surgissement et ses conséquences. Sans quoi nous serions condamnés à les subir sans les comprendre, ni même être en mesure de les combattre.

1. À noter que cette expression, largement utilisée dans le langage courant, ne nous semble pas la plus appropriée car elle renforcerait davantage le stigmata ou le sentiment de désaffiliation d'une partie de la population moins ou pas connectée, au profit d'une vision qui légitimerait le « tout au numérique ».

2. *Actualités de l'action d'éducation permanente : entre urgences et actualités*, Publication des actes de la journée Éducation permanente du 21 octobre 2022.

3. « Intelligence artificielle : définition et utilisation », septembre 2020, <http://www.europarl.europa.eu>.